

Formation Continue en Aménagement du Territoire



Programme

- Temps partiel
- Frais d'inscription: 200€ / semestre



Inscriptions

- Candidatures U.E.: Février – mi-août
- Candidatures non-U.E.: non-applicable



Langues d'enseignement

- Allemand (B1) et français (B1)
- Une compréhension passive de l'allemand et du français est obligatoire. En outre, l'une des deux langues doit également être maîtrisée de manière active et écrite.



Public cible

- Praticien.nes des administrations publiques, des bureaux de planification, des syndicats, etc. qui travaillent dans le domaine de l'aménagement communal et régional au Luxembourg et dans la Grande Région, en particulier des architectes, urbanistes, géographes et autres (titulaires d'un diplôme universitaire), ainsi que les ingénieurs-technicien.nes ayant une expérience professionnelle pertinente.

La formation continue permet aux professionnels de l'aménagement du territoire d'actualiser leurs connaissances en la matière. La formation tient également compte de la dynamique du développement spatial et urbain au Luxembourg et de la forte demande de personnel qualifié.

S'appuyant sur la tradition historique et les bases conceptuelles de l'aménagement du territoire, la formation en aménagement du territoire transmet des connaissances pratiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'écologie. Sur la base d'une connaissance approfondie de l'aménagement global du territoire, des références concrètes sont faites à la planification spécialisée, par exemple dans les domaines des transports, du développement commercial, de l'infrastructure, de l'aménagement des espaces libres et de l'aménagement communal.

Les objectifs de la formation continue

Un accent particulier est mis sur l'enseignement des principes fondamentaux de l'aménagement du territoire, par exemple dans le cadre des études préparatoires à l'élaboration des plans de développement villageois et urbains, ainsi que dans le cadre de l'application des instruments de planification. Il est notamment question du Programme directeur, des Plans sectoriels, des Etudes Préparatoires, des Plans d'Aménagement Général et Particulier (PAG, PAP) et des Schémas Directeurs.

À cet égard, cette qualification complémentaire fournit des connaissances de base et pratiques pour la préparation des PAG, des Schémas Directeurs et des PAP, les instruments centraux de la planification spatiale et urbaine au Luxembourg. Pour les employés du secteur public (par exemple les collectivités locales) et des bureaux de planification, la formation continue offre ainsi de meilleures perspectives de carrière.

La formation porte sur les bases thématiques et juridiques et sur les méthodes actuelles de saisie, de traitement et de présentation des données spatiales.

Le contenu de la formation continue

La formation est organisée en modules qui se renforcent mutuellement sur le plan thématique et comprennent les contenus suivants :

- Bases théoriques de l'aménagement du territoire (y compris l'histoire de l'aménagement du territoire, les stratégies pour un développement spatial intégré et durable, l'observation et l'analyse spatiale, le développement spatial européen, la société et le développement spatial).
- Contexte de l'aménagement du territoire au Luxembourg et dans la Grande Région (planification globale et planification sectorielle, instruments de planification, questions écologiques telles que la qualité de l'air, la protection de la nature ou l'adaptation au climat, développement social et économique dans la Grande Région)
- Interface planification régionale/planification municipale (Programme directeur, politique environnementale, développement communal, planification des zones industrielles, PAG)
- Interface PAG/PAP (élaboration pratique des Plans d'Aménagement Général / Schémas Directeurs / Plans d'Aménagement Particulier)

La formation porte non seulement sur les bases thématiques et juridiques, mais aussi sur les méthodes actuelles de saisie, de traitement et de présentation des données spatiales. En outre, les approches communicatives de modération et de médiation des processus de planification sont traitées.

Chaque module se termine par un contrôle continu.

Le corps des enseignants

Les intervenant.es sont principalement des praticien.nes et des universitaires ayant une longue expérience professionnelle dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la recherche, de l'urbanisme, de l'architecture, de la gestion immobilière, etc. Ils sont principalement actifs au Luxembourg et dans la Grande Région.

Les modalités de l'enseignement

Les cours ont généralement lieu les après-midis de semaine sur le campus de Belval (blocs hebdomadaires de quatre leçons chacun).

Ils sont donnés en allemand et en français. Une compréhension passive de l'allemand et du français est obligatoire. En outre, l'une des deux langues doit également être maîtrisée de manière active et écrite.

Le certificat

La participation réussie au programme de formation continue est certifiée par l'Université du Luxembourg au moyen d'un certificat indiquant le contenu du cours et son degré d'enseignement.

CONTACT

✉ **Angelina Kircheva**
Coordinatrice de programmes
T. +352 / 46 66 44 – 5780

✉ **Tom Becker**
Directeur adjoint des études

✉ **fcats@uni.lu**

🌐 **fcats.uni.lu**

